Le futur programme pour le développement s'affirme vers une convergence des processus OMD et ODD.La première réunion du Groupe de travail ouvert sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) s'est tenue les 14 et 15 mars 2013 au siège de l'ONU à New York. Ce processus inter-gouvernemental comme les ODD ont été décidés lors de la Conférence de Rio+20.

Lors de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre dernier, s'est affiché un accord de principe sur la convergence des agendas OMD et ODD. Le groupe intergouvernemental sur les ODD poursuit ses rencontres. La 5e session se tiendra les 25 et 27 novembre prochain et traitera de la croissance, des politiques macro-économique et de l'énergie.

4D suit plus particulièrement les thèmes de la 7e session qui se tiendra du 6 au 10 janvier sur les villes durables, le changement climatique et la consommation et production durable.

*ÂÂ* La décision de proposer des ODD à caractère universel à l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015 constitue une avancée importante. La conception de ces ODD ne doit être focalisée sur les seules questions environnementales. Il faudra qu'elle inclut les autres composantes du développement durable, dont l'accès aux ressources et à la protection sociale, dans une vision de convergence des modes de développement entre les différents pays. Mais de grandes difficultés seront pour cela à surmonter :

-

ÂÂ S'accorder sur la liste de ces Objectifs de Développement Durable, sachant que ceux-ci peuvent être d'importance et d'urgence variables. Aujourd'hui les propositions affluent surtout de la société civile, du secrétariat des nations unies…

-

Plus difficile, identifier les critères quantifiables pour chacun de ces Objectifs de Développement Durable.

-

Préciser le niveau et les modalités de leur réalisation pour les pays développés, les pays émergents et les pays en développement ; il est évident que les niveaux quantifiables de ces objectifs devront être différents selon les types de pays.

-

S’accorder sur la faisabilité de la conception de ces indicateurs dès la détermination des ODD. La mise en place des ODD nécessite en effet de progresser dans la conception d’indicateurs pour chacun d’entre eux et d’en assurer le perfectionnement à partir d’évaluation des résultats d’actions engagées et la définition des modalités facilement appropriables de suivi ;

-

Réfléchir sur la question de la gradation des objectifs à fixer selon les pays en fonction notamment de leur niveau de développement et de leurs capacités. La négociation sur le climat butte déjà sur cette question. Aucun processus n’est proposé pour une élaboration équitable des objectifs et la façon de réunir les moyens de leur mise en oeuvre.

-

Relier les ODD avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il ne suffira pas de prolonger les tendances historiques, comme le prouvent abondamment les efforts nécessaires pour atténuer les effets des changements climatiques. L’adoption des ODD se fera concomitamment avec l’évaluation des OMD, pour lesquels les États Membres se déclarent *« résolument attachés à leur réalisation intégrale et rapide »*
. Les ODD se doivent donc d’intégrer les OMD de manière à être
*« intégrés au programme de développement de l’ONU pour après 2015»*

Avec le Collectif Rio+20 et la coalition AMCP nous avons tenu un premier séminaire sur les indicateurs et lançons un questionnaire pour la construction collective d’un corpus d’indicateurs

pour le développement durable : http://www.association4d.org/?cat=6

Un second séminaire aura lieu en mars 2014. D'ici là, vous serez invités à renseigner le questionnaire pour de nouveaux indicateurs.